

ÉPREUVES DU CONCOURS 2023 - ENTRÉE EN ATELIER PRÉPARATOIRE

ÉPREUVE PRATIQUE : DEUX ÉTAPES

ÉTAPE N°1 : « C'EST MON BOOK »

Vous sélectionnerez vos meilleures réalisations que vous mettrez en page sur deux planches A3 (29,7x42cm). Ces planches pourront accueillir vos dessins, croquis, photos, maquettes ou toutes autres productions permettant au jury de cerner vos capacités créatives.

ÉTAPE N°2 : « OBJET TROUVÉ »

Vous proposerez une réponse personnelle et originale en réalisant une interprétation graphique ou/et plastique de votre « OBJET TROUVÉ ». Surprenez-nous, soyez créatifs !

Vous réaliserez deux planches A3 (29,7x42cm), conçues essentiellement à la main :

- une planche** en noir & blanc, composée de vos recherches sous forme d'esquisses, annotations, croquis;
- une planche** où vous développerez parmi vos recherches la proposition qui vous semble la plus pertinente. Vous en ferez une version personnelle (graphique, plastique ou illustrative, abstraite ou réaliste) en couleur. Technique libre (feutres, découpage, collage, encre, peinture, photo, maquette volume, installation...).

L'épreuve réalisée à la maison (étape 1 + étape 2) doit être retournée par mail à :

epsaaconcoursprepa@gmail.com

avant le 26 mai 2023 minuit. Vos envois ne devront pas dépasser 15 mégas pour l'ensemble des fichiers, jpg ou pdf qui devront être nommés sous la forme : nom.prénom.jpg ou .pdf

Les résultats des admissibilités seront consultables le 1er juin 2023 sur le site internet de l'EPSAA (www.epsaa.fr) en page d'accueil.

ÉPREUVE ORALE

Les oraux se dérouleront du 5 juin au 9 juin 2023. Vous devrez vous présenter à cet entretien avec votre dossier de travaux personnels ainsi que les originaux des 2 planches du projet « OBJET TROUVÉ » réalisées à la maison, au dos desquelles vous inscrirez votre prénom et votre nom.

Elles seront conservées par le jury et ne pourront pas être récupérées.

Le jour et l'heure de la convocation pour cette épreuve orale seront indiqués aux candidats sur la liste des résultats d'admissibilité du 1er juin 2023 sur le site internet de l'école. Attention, chaque candidat devra se présenter devant le jury muni de sa carte d'identité (ou passeport).

L'horaire de convocation devra être scrupuleusement respecté.

RÉSULTATS

Les résultats définitifs seront consultables sur le site internet de l'école (www.epsaa.fr) à partir du 12 juin 2023.